

Flash Infos n°1

Octobre 2026

Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales en visioconférence à l'EFS d'Etampes – Changement de date

Depuis le 2 octobre 2026, la Caisse d'Allocations Familiales organise des permanences en visioconférence.

Ces permanences se tiendront désormais tous les vendredis de 11h à 12h pour une durée de 15 minutes par allocataire.

L'inscription est obligatoire soit par téléphone au 01.69.92.99.68 soit par mail : pref-espacefranceservices-etampes@essonne.gouv.fr.

Lors de l'inscription, l'allocataire devra communiquer :

- son nom et prénom
- son numéro de sécurité sociale ou numéro d'allocataire
- le motif du rendez-vous
- une adresse mail exacte.



Le lien d'invitation TEAMS est ensuite transmis à l'allocataire puis couplé d'un rappel téléphonique automatique 24 heures avant le rendez-vous.

Le jour du rendez-vous, l'allocataire doit se munir du lien d'invitation de la CAF adressé sur sa boîte mail. Si besoin, il peut venir avec son adresse mail et son mot de passe.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.

RAPPEL DES AUTRES PERMANENCES

Permanence d'un Conseiller Budget

L'Union départementale des associations familiales propose, depuis 2024, une permanence au sein de l'Espace France Services d'Etampes pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

Le PCB s'adresse à tout public et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

La permanence se tient un jeudi après-midi par mois de 14h à 16h pour une durée de 40 minutes par rendez-vous.

L'inscription est obligatoire soit à l'accueil, par téléphone au 01.69.92.99.68 ou par mail : pref-espacefranceservices-etampes@essonne.gouv.fr.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.

Permanence de CITHÉA

Depuis le 17 avril 2025, le Centre d'Intervention Thérapeutique et d'Accompagnement organise des permanences au sein de l'Espace France Services d'Etampes.

Le Groupement Associatif CITHéA intervient dans la prévention aux familles et la protection de l'enfance.

Les permanences se tiendront les 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 9h à 12h pour une durée d'environ 1 heure par personne. Cet entretien d'information se tiendra dans un bureau confidentiel.

L'inscription est obligatoire auprès de CITHéA en composant le 01.46.01.99.19 ou le 06.29.57.06.31.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.

RAPPEL DES AUTRES PERMANENCES

Permanence du Service Social de l'Assurance Maladie (CRAMF)

Depuis octobre 2025, le service social de l'assurance maladie organise une permanence tous les mardis matins de 9 heures à 12 heures à l'Espace France Services d'Etampes.

La permanence s'effectue sur rendez-vous auprès de la CRAMIF en contactant le **36.46** puis en indiquant oralement « **Service Social** » sur le boîte vocale.

Le service social de l'assurance maladie, spécialisé en santé, a vocation à accompagner les assurés qui sont fragilisés et rencontrent des difficultés du fait de la maladie, d'un accident et/ou d'un arrêt de travail.

Il s'adresse à tous les assurés du régime général, en situation de fragilités liées à la santé, ainsi qu'aux travailleurs indépendants.

Une affiche est jointe à ce Flash infos pour une large diffusion auprès de vos administrés.